

Sartre à Montréal en 1946 : une censure en crise

Yvan Cloutier

Volume 23, Number 2 (68), Winter 1998

La censure 1920-1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201365ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201365ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cloutier, Y. (1998). Sartre à Montréal en 1946 : une censure en crise. *Voix et Images*, 23(2), 266–280. <https://doi.org/10.7202/201365ar>

Article abstract

The success of Huis clos and Sartre's public lecture in Montréal in March 1946 created an infatuation with Sartre. A crisis of censorship arose from the public nature of the event and the division among Catholic authorities. Powerless to forbid or control the debate, censors were forced to fall back on dissuasive denunciation and the weapon of ridicule. Other Catholics accepted curiosity about Sartre and put forward a "symptomatic" reading to coopt his work from a Catholic point of view. Analysis of this significant, though short, breach in the structure of Montreal's intellectual field in the 1940s helps us understand the conditions under which public opinion was controlled when civil society had become relatively independent of religious institutions through the action of newspapers.

Sartre à Montréal en 1946 : une censure en crise

Yvan Cloutier, Collège de Sherbrooke
et Université de Sherbrooke

Le succès de Huis clos et la conférence de Jean-Paul Sartre à Montréal en mars 1946 suscitent un engouement pour Sartre. Le caractère public de l'événement et la division entre les intervenants catholiques entraînent une crise de la censure. L'impuissance des censeurs à interdire ou à contrôler la discussion les contraint à recourir à la dénonciation dissuasive et à l'arme du ridicule. D'autres catholiques prennent en compte la curiosité pour Sartre et en proposent une lecture « symptomatique » et récupératrice d'un point de vue catholique. L'analyse d'une brèche importante mais brève dans le champ intellectuel montréalais des années quarante contribue à la compréhension des conditions de l'exercice du contrôle de l'opinion publique là où, grâce à l'action des journaux, la société civile acquiert une autonomie relative par rapport à l'institution religieuse.

L'activité censoriale suppose l'information sur l'objet à interdire et l'exercice effectif d'un pouvoir direct reconnu, ou d'un pouvoir indirect propre à générer le consentement ou la soumission. Dans les sociétés libérales du XIX^e siècle, l'Église catholique a autorité sur ses propres institutions et son pouvoir direct sur la société civile est régi par des ententes formelles ou par des lois. L'interdiction de diffuser un imprimé est toutefois limitée quant à la nature des personnes et des objets visés ; les personnes qui refusent le statut de fidèle sont à l'abri des sanctions canoniques. Dès lors, à défaut d'interdire, il faut convaincre et le cœur de l'activité censoriale se déplace de la contrainte à la production du consentement. L'Église peut aussi exercer un pouvoir indirect par le moyen de l'opinion publique ou de pressions économiques, notamment sur les éditeurs et les imprimeurs. Dans un tel contexte, la presse remplit un rôle déterminant dans la régulation de l'opinion publique et les intellectuels catholiques laïques sont invités à s'y engager.

Le succès médiatique de Jean-Paul Sartre en février et mars 1946 étonne. Le succès de *Huis clos*¹ au Gesù et la conférence de Sartre à Montréal déclenchent un premier engouement suivi d'une polémique. De janvier à mars 1946, 58 articles mentionnent le nom de Sartre² dans cinq journaux montréalais : *Le Quartier latin*, *Notre temps*, *Le Devoir*, *Le Canada* et *La Presse*³. Intitulée «La littérature française de 1914 à 1945 : la littérature clandestine», la conférence que donne Sartre le 10 mars est enregistrée par Radio-Canada⁴ et les principaux journaux en font état⁵. Sartre apparaît même à «la une» du *Canada* le 11 mars 1946. Il nous faut rendre compte d'une brèche d'une telle ampleur dans le champ intellectuel et littéraire montréalais, dans un Québec encore très largement sous l'hégémonie catholique. Le fait contredit l'image d'une «communauté médiévale moderne» qui n'aurait accédé à la modernité que par la Révolution tranquille. La présence de Sartre à Montréal en mars 1946 illustre les modifications de stratégie censoriale dans une société civile en quête d'autonomie, société dans laquelle une fraction importante des catholiques œuvrant dans le journalisme s'oppose à l'interdiction et à la simple condamnation sans discussion préalable.

Nous décrivons le premier engouement produit par la critique lors de la représentation de *Huis clos* et la riposte lancée par *Le Devoir*. Le caractère public du débat et des divisions dans le front catholique amènent les autorités religieuses à ne pas annuler la conférence annoncée de Sartre. La conférence et la couverture médiatique confirment l'impuissance des censeurs à interdire ou à contrôler la discussion, à l'exception du fait que les Compagnons de Saint-Laurent aient renoncé à jouer la pièce *Les mouches*⁶, pourtant annoncée⁷. La censure doit emprunter d'autres voies : la dénonciation dissuasive, le ridicule et la récupération. L'attaque frontale contre Sartre vient principalement du

-
1. La pièce *Huis clos* fut d'abord publiée sous le titre «Les autres» dans *L'Arbalète*, n° 8, printemps 1944, p. 37-80. Gallimard la reprend en 1945. L'édition courante est *Huis clos* suivi de *Les mouches*, Paris, Gallimard, coll. «Folio», 1947.
 2. Nous incluons les mentions implicites et les mentions explicites.
 3. Pour une analyse des mentions dans les journaux et pour les références, voir Yvan Cloutier, «Sartre au Québec 1945-1954», Université du Québec à Trois-Rivières (Thèse Ph. D.), 1988, vi, 432 f. Voir aussi «Philosophie et marketing : Sartre à Montréal, mars 1946», *Philosophiques*, vol. XV, n° 1, printemps 1988, p. 169-190; «Sartriana québécoise. Chronologie, bibliographie et médiagraphie commentées», *Philosophiques*, vol. XVI, n° 2, automne 1989, p. 373-393; «Sartre au Québec 1945-1970», *Présence francophone*, n° 35, 1989, p. 117-136.
 4. L'enregistrement de la conférence est disponible à la section des Archives sonores des Archives publiques à Ottawa sous le titre «La littérature française de 1914 à 1945 et spécialement de 1940 à 1945 : la littérature clandestine» - 86 mn.
 5. Entre autres *Le Canada*, *La Presse*, *La Patrie*, *Le Devoir*, *Notre temps* et *Le Quartier latin*.
 6. Jean-Paul Sartre, *Les mouches*, Paris, Gallimard, coll. «Folio», [1945].
 7. André Gascon (des Compagnons), «Chez les Compagnons», *Le Quartier latin*, 9 octobre 1945, p. 3.

Devoir et de son jeune journaliste André Langevin, qui défend la légitimité de la «prohibition» de l'œuvre littéraire de Sartre. D'autres journalistes usent de l'arme du ridicule en insistant sur le caractère mondain de l'engouement. Guy Sylvestre et Robert Charbonneau proposent une lecture récupérante : un existentialisme catholique prend en compte le malaise profond dont la vogue Sartre est le symptôme. Seules quelques interventions, celles de Lucien Parizeau, de Baptiste Boulanger et d'Alfred Ayotte, abordent la question du point de vue politique ou de sa transposition en contexte québécois. Nous terminerons par des considérations sur la censure et sur la dynamique du champ intellectuel québécois des années quarante.

Un engouement suscité par la critique littéraire

Jean-Paul Sartre était presque inconnu au Québec avant 1946. À l'occasion d'une première présence signalée dans *La Presse* du 17 mars 1945, plusieurs journalistes en font la connaissance, entre autres Alfred Ayotte de *La Presse*, Dostaler O'Leary de *La Patrie*, Roger Duhamel, alors rédacteur à *La Patrie*, Guy Sylvestre du *Droit* et Jean-Louis Gagnon⁸. Même Robert de Roquebrune, de retour depuis 1939 d'un séjour en France, ignorait tout de Sartre⁹. Il faut cependant rappeler que la vogue existentialiste apparaît en France à l'automne 1945. Deux intellectuels connaissaient certaines œuvres de Sartre et joueront un rôle déterminant dans l'influence qu'aura celui-ci au Québec : Guy Sylvestre et Lucien Parizeau. Sylvestre affirme avoir lu «à peu près tout ce qu'il [Sartre] a écrit de 1936 à 1940¹⁰», mais il n'avait pas abordé *L'être et le néant*¹¹. Lucien Parizeau¹², connu pour ses positions libérales, avait rencontré Sartre à New York en 1945 et il avait une entente verbale¹³

8. Jean-Louis Gagnon, *Les Apostasies. Tome II. Les dangers de la vertu*, Montréal, La Presse, 1988, p. 272-274.
9. Entretien de Yvan Cloutier avec Guy Sylvestre (9 décembre 1987). Lors d'un souper à Ottawa auquel participaient les journalistes français en mars 1945, Robert de Roquebrune demanda à Sylvestre des informations sur Sartre avant d'engager la conversation avec Sartre.
10. Guy Sylvestre, «Aspects de l'existentialisme contemporain», *Le Droit*, 4 mai 1946, p. 2.
11. Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, coll. «Tel», 1982 [1943]. Voir Guy Sylvestre, «Histoire de la littérature française des personnes du drame», *Le Droit*, 23 mars 1946, p. 2.
12. Sur les relations de Parizeau avec des éditeurs français et sur le projet d'une édition canadienne de Sartre, voir Yvan Cloutier, «Sartre en quête d'un éditeur francophone en Amérique», *The French Review*, vol. LXVI, n° 5, avril 1993, p. 752-759.
13. Entretien avec Yvan Cloutier, 5 juillet 1983. Voir Lucette Robert, «Ce dont on parle», *Revue populaire*, vol. XXXIX, n° 4, avril 1946, p. 9. Sartre lui avait «promis tous ses livres à compter de son retour en France, pour l'Amérique du Nord» (Silvie Bernier, «Entrevue avec Lucien Parizeau, éditeur», réalisée par Silvie Bernier le 15 août 1984 à Ottawa [document photocopié], Département d'études françaises, Université de Sherbrooke, p. 10). Mais Parizeau cessa ses activités d'éditeur à l'automne 1946.

pour publier en Amérique deux livres de Sartre : le *Baudelaire*¹⁴ et *Morts sans sépulture*¹⁵.

La troupe L'Équipe de Pierre Dagenais présente *Huis clos* au Gesù du 27 janvier au 3 février 1946. Les journaux contribuent à susciter l'intérêt du public pour la pièce. Entre le 14 janvier et le 2 février, *Le Devoir*, *Le Canada* et *La Presse* publient sur *Huis clos* respectivement 5, 6 et 7 articles, pour un total de 18 textes.

Le lendemain de la première, André Langevin publie dans *Le Devoir* du 28 janvier une critique très enthousiaste. Il y reconnaît une « œuvre de théâtre remarquable » et « bouleversante »¹⁶, sur la souffrance des hommes, qui sont les bourreaux les uns des autres à cause de leur égoïsme. Sous le titre « Il faut voir *Huis clos* », Jean Ampleman de *Notre temps* parle de l'« œuvre du génie de Jean-Paul Sartre »¹⁷. Le plus enthousiaste, le plus explicite est Éloi de Grandmont du *Canada*:

Que dire de « Huis clos » ? Ce Jean-Paul Sartre fait en ce moment les frais de toutes les chroniques parisiennes ; l'on est furieusement avec lui ou furieusement contre lui. Ici ses œuvres sont assez peu répandues et il serait bien prétentieux de vouloir faire clan avec ses détracteurs. Au théâtre, après avoir lu « Les Mouches » et après avoir vu « Huis clos », je pense qu'il n'y a pas d'hésitation possible : Sartre est un grand dramaturge. [...] « Huis clos » a fait l'étonnement de tous les spectateurs, du moins espérons-le par la densité de sa texture dramatique [...]. La portée humaine de cet acte aux enfers me semble considérable ; on peut en tirer bien sûr, des règles de vie assez bouleversantes, mais nous tombons là dans « l'existentialisme » et nous laisserons ce beau sujet aux philosophes. [...] L'interprétation que l'Équipe en a donnée mérite, d'une façon générale, nos félicitations : c'est une des belles tentatives de notre scène¹⁸.

De Grandmont se garde bien de s'immiscer dans des considérations philosophiques sur la pièce. Le choix d'un point de vue esthétique sans égard au point de vue moral implique l'affirmation d'une autonomie de l'œuvre d'art.

Le même jour, André Bissonnette fait état dans *Le Quartier latin* d'une « querelle » dans les journaux parisiens autour de ce « système obscur »¹⁹.

14. Jean-Paul Sartre, *Baudelaire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1988. Il en publia une section dans son bulletin *Vient de paraître* [s.l.s.d.] sous le titre « Le dandysme de Baudelaire ». Il s'agit des pages 153-164 de l'édition 1947 et des pages 167-180 de l'édition 1963 du *Baudelaire*.

15. *Id.*, *Morts sans sépulture*, Lausanne, Marguerat, [1946]. Le texte modifié est repris dans Jean-Paul Sartre, *Théâtre : Les mouches, Huis clos, Morts sans sépulture, La putain respectueuse*, Paris, Gallimard, 1947.

16. André Langevin, « Au Gesù "Huis clos" de Jean-Paul Sartre », *Le Devoir*, 28 janvier 1946, p. 4.

17. Jean Ampleman, *Notre temps*, 2 février 1946, p. 5.

18. Éloi de Grandmont, « À l'Équipe. Un retour au Vieux-Colombier », *Le Canada*, 29 janvier 1946, p. 7.

19. André Bissonnette, « Mouvement d'avant-garde », *Le Quartier latin*, 29 janvier 1946, p. 3.

Nous lui devons les premières indications générales sur la philosophie de Sartre. L'auteur note que les livres de Sartre, sauf *Les mouches*, sont introuvables à Montréal et qu'il a tiré ses informations de périodiques. À l'exception de Jean-Louis Roux²⁰, qui conteste le théâtre à thèse, les autres critiques reconnaissent les qualités théâtrales de la pièce. Les critiques décrivent des salles bondées et réceptives. Langevin fait état d'applaudissements et rappelle que «certaines scènes ont fait naître le silence unanime et oppressé d'un public ému et participant²¹». Jean Béraud parle d'une «salle pleine et prise pour ou contre, par la pièce²²».

Le fait que les jésuites aient accepté de louer la salle du Gesù pour *Huis clos* confirme, de la part des officines de la censure, l'ignorance du caractère inacceptable de l'existentialisme. C'est un article consacré à Sartre dans le *Time* de New York²³, et des articles de la revue jésuite française *Études* qui vont sonner l'alarme et susciter une réaction. Plusieurs critiques, enthousiastes dans un premier temps, affichent un recul par rapport à leur position première, en prenant soin de distinguer le théâtre de la philosophie sous-jacente. En somme, engouement et activité censoriale s'enclenchent en quelques jours.

Dans *Le Devoir*, le virage de Langevin atteste de la rapidité de la réaction censoriale. Le 2 février, il reconnaît s'être fait avoir par cette pièce :

«Huis clos» de Jean-Paul Sartre [...] n'a pas comme l'on devait s'y attendre, donné lieu à discussion. Les critiques dramatiques n'ont pas la prétention d'être philosophes et non plus celle de prendre position pour ou contre l'«existentialisme» et ses auteurs. Tout ce que nous savons de cette école philosophique se réduit à peu et ne nous permet pas de nous prononcer. Cependant après réflexions, nous tenons à apporter quelques modifications sur ce que nous avons déjà dit sur cette pièce.

L'autre soir, nous n'avons pas pu nous défendre d'un certain enthousiasme devant la brillante interprétation de l'Équipe, devant l'admiration réelle du public et aussi devant les solides qualités de l'œuvre. Aujourd'hui, nous nous apercevons que «Huis clos» nous a trompés²⁴.

Jacques Hébert s'en prendra à la crédibilité de Langevin dans un article intitulé «Dédé Langevin — Le petit pisse-vinaigre du *Devoir*» publié dans *Le Quartier latin* du 19 février. Il y écrit que Langevin est «[b]ien

20. Jean-Louis Roux, «Sartre et Martin du Gard à l'Équipe», *Le Quartier latin*, 1^{er} février 1946, p. 3.

21. André Langevin, *loc. cit.*

22. Jean Béraud, «“Huis clos” de Jean-Paul Sartre, un acte d'une tension inouïe», *La Presse*, 28 janvier 1946, p. 10. Dans *350 ans de théâtre au Canada-français*, Béraud qualifie l'événement de «l'un des mémorables de notre histoire», Ottawa, Cercle du Livre de France, 1958, p. 17.

23. *Time*, vol. XLVII, n^o 4, p. 28-29.

24. André Langevin, «Encore “Huis clos” [...]», *Le Devoir*, 2 février 1946, p. 31.

guidé par ses maîtres d'un des plus dignes collègues de Montréal²⁵ [...], qu'il ne comprend rien du premier coup [et qu'il] pondit tout de même un papier: trois jours après il en écrivait un autre pour dire qu'il s'était trompé, qu'il n'avait pas compris (évidemment!)²⁶».

La querelle Sartre

Deux articles publiés dans *Le Jour* du 2 février informent le public d'une polémique à propos de Sartre. Un article du *Time* sur Sartre a alerté les officines de la censure avec, pour effets immédiats, l'abandon du projet de présenter *Les mouches*²⁷ et la possibilité que la conférence de Sartre soit annulée: Pierre Gélinas ouvre sa critique de *Huis clos* par quelques indications sur une querelle montréalaise:

Huis clos a soulevé ici un grand intérêt, diversement manifesté. Certains, des plus malins, ont averti que l'Équipe s'engageait dans une voie difficile... Sartre est un nom qui brille parmi nous avec l'éclat des choses lointaines — y a-t-il au Canada un seul exemplaire de *L'être et le néant*? On le dénigre sous la foi du *Canard*, on en sourit avec *TIME* qui ne trouve mieux à lui reprocher que l'admiration de Madame de Beauvoir, on s'ennuie avec *La nausée*, le seul ouvrage que l'on puisse se procurer de lui à Montréal... ou on le monte aux nues avec la conviction effrénée de l'ignorance... Je ne dirai mot des bien-pensants: à la suite de M. Gabriel Marcel, ils ont poussé de petits cris effarouchés. Le père Legault s'est recueilli, en sa retraite de la rue St-Viateur, et décidé de ne point jouer *Les mouches*... il a découvert que Sartre [*sic*] une «une manière de communiste», (pour l'illumination de notre élite, il faudrait créer à Montréal un institut d'Études marxistes, ça éviterait la confusion)²⁸.

Un deuxième texte à la page 5 du *Canada*, signé F. M. et intitulé «Sartre à Montréal», révèle que les Compagnons «ont brusquement décidé de ne pas donner suite à [...] leur projet²⁹» de monter *Les mouches*³⁰ et que la conférence de Sartre pourrait ne pas avoir lieu suite à l'article du *Time*.

La polémique autour de Sartre inquiète les membres du Comité organisateur de la conférence de la Société d'étude et de conférences, qui se préparait à accueillir Sartre à son thé causerie annuel. Sur le conseil du dominicain Ceslas-Marie Forest, conseiller spirituel de la Société d'étude

25. L'institution d'enseignement visée peut être le Collège de Montréal où a étudié Langevin ou un des deux collègues jésuites; les deux premiers textes repiqués par *Le Devoir* proviennent de la revue jésuite *Études*.

26. Jacques Hébert, «Dédé Langevin — Le petit pisse-vinaigre du *Devoir*», *Le Quartier latin*, 19 février 1946, p. 3.

27. En outre, Pierre Dagenais affirmera en mars devoir quitter le Gesù.

28. Pierre Gélinas, «Soirée Vieux-Colombier», *Le Jour*, 2 février 1946, p. 7.

29. F. M., «Sartre à Montréal», *Le Jour*, 2 février 1946, p. 5.

30. Nous trouvons une reprise de cet effet d'une censure dans *Mathieu* de Françoise Loranger. Selon le témoignage de Lucien Parizeau, les deux sœurs Loranger avait rencontré Sartre lors de sa visite à Montréal.

et de conférences et doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, madame Dupuy, femme du diplomate Pierre Dupuy et présidente, demande l'avis de M^{br} Charbonneau, qui répond : « J'aime mieux le voir parler à la Société d'étude et de conférences que partout ailleurs³¹ ». M^{br} Charbonneau n'avait pas prévu toute la couverture médiatique qui allait être accordée à l'événement.

Qu'est-ce qui pouvait inquiéter les censeurs dans l'article du *Time* de janvier 1946? L'auteur y décrit les personnages de *Huis clos* et les rapports entre la liberté humaine et Dieu. La pièce met en scène une femme infanticide, une lesbienne et un déserteur. En outre, on y apprend que sous l'influence de Heidegger, Sartre fait l'économie de Dieu : l'homme ne rend de comptes qu'à lui-même.

La condamnation

La condamnation de Sartre part du *Devoir*. Le recul de Langevin du 2 février est accompagné, le même jour, d'un article intitulé « Les derniers romans de Sartre », texte repiqué de la revue jésuite française *Études*. La charge est on ne peut plus claire :

Si les livres avaient une odeur, il faudrait se boucher le nez à la lecture des derniers romans de Sartre. Je ne suis pas spécialement délicat, mais j'avoue trouver insupportable les relents qui s'exhalent de ces personnages décomposés qui évoluent dans un décor de latrines, d'urinals et de vomissements. Dans un éclair de lucidité, le professeur de philosophie dont Sartre a fait son héros se voit « pourri jusqu'à l'infini ». Pourri, Mathieu l'intellectuel, et pourris avec lui Daniel l'inverti, Ivitch l'étudiante déboussolée, Boris le gigolo, Lola la chanteuse de boîte de nuit.

Il y a dans le choix exclusif de tels êtres un étrange parti pris. Supposons un instant que dans la totalité des « existants » nous fassions un partage : d'un côté, ce qui est jeune, frais, sain ; de l'autre, ce qui est frelaté, corrompu, déchu. Supprimons alors le premier lot et dilatons le second pour en faire le monde : nous aboutissons ainsi à faire de l'univers une sorte de poubelle où il n'y a plus que des déchets. Ne poser le problème de la vie qu'en fonction de ses excréments, rabaisser l'existence au niveau du ruisseau et du dépotoir, c'est très exactement, le dessein de Sartre, et ce contre quoi nous protestons par simple souci de vérité : il y a autre chose dans le monde que des ratés, et tous les hommes ne passent pas leur vie entière entre les cafés de Montparnasse et les boîtes de nuit de Montmartre³².

Le Devoir récidive le 16 février avec un autre essai repris de la revue *Études* de février 1946 et intitulé « Le ver dans le fruit. À propos de

31. Lettre de Suzanne Langlois, 5 avril 1983. Avant d'écrire cette lettre, Madame Langlois, membre du comité d'organisation, a consulté M^{me} Maurice Hudon, alors responsable de la publicité. Dans une lettre du 10 mai, elle note que Ceslas-Marie Forest « n'avait pas d'objection à inviter Sartre mais, toujours sage et diplomate, il préférerait s'en remettre à la décision de M^{br} Charbonneau ».

32. Louis Beirnaert, « Les derniers romans de Sartre », *Le Devoir*, 16 février 1946, p. 9.

l'œuvre de M. J.-P. Sartre». L'auteure, Jeanne Mercier, voit dans l'œuvre de Sartre un blasphème et en appelle à une condamnation sans équivoque : « [C]ette philosophie, conclut-elle, de tout le poids de son intention profonde nous engage dans le cycle infernal, et c'est cela qui nous excuse, — que dis-je — qui nous enjoint de porter sur elle une condamnation si grave³³ ». *Le Devoir* reproduira dans son édition du 2 mars un texte de Raymond Las Vergnas, « Sartre et son horreur de la beauté³⁴ ».

Dans la *Revue dominicaine* de février, Marc Aubry³⁵ rejette tout tentative de récupération de Sartre. Selon lui, l'œuvre est une œuvre piège et elle « renferme un incontestable sophisme susceptible de plonger toute une génération de disciples dans la plus délétère désespérance³⁶ ». Dans *L'Action universitaire*, Jacques Mathieu s'aventure plus loin dans l'activité censoriale par un article au titre non équivoque de « Littérature dissolvante³⁷ ». Il affirme la priorité du point de vue moral sur le point de vue esthétique : si « l'art, écrit-il, a ses droits, on ne peut ignorer ceux de la morale. M. Jean-Paul Sartre ne s'en préoccupe pas beaucoup. La plupart de ses œuvres, pour ne pas dire toutes, sont dissolvantes³⁸ ». Mathieu avoue sans pudeur son ignorance de l'œuvre et la crédibilité qu'il accorde aux critiques français. Ici, l'acte de censure interdit sur la base d'une autorité externe et sans examen de la question par le public.

Les discours censoriaux que nous venons de décrire entendent détourner le lecteur de l'œuvre par l'injonction à ne pas la lire ou par la dénonciation de son caractère dangereux. D'autres interventions discréditent le message en ridiculisant l'émetteur et le public. C'est ce que fait André Langevin dans *Le Devoir* du 11 mars :

M. Jean-Paul Sartre était à Montréal hier et avec lui les existentialistes de toutes les Amériques. Jamais, je n'aurais cru que la doctrine existentialiste pouvait attirer tant de monde.

[...] Un désenchantement, ce fut un véritable désenchantement... pour moi du moins. N'ayez crainte, mesdames, M. Sartre n'est pas le bel Adonis pour qui vous pourrez vous pâmer... Ce n'est pas sa faute.

Dans l'après-midi, M. Sartre a donné une conférence au Windsor. Il faut croire que la publicité a été formidable, car il y avait du monde et des grandes dames. Tous les quartiers chics de la métropole étaient dignement représentés... à tel point qu'il ne restait plus de billets pour votre humble

33. Jeanne Mercier, « Le ver dans le fruit. À propos de l'œuvre de M. J.-P. Sartre », *Le Devoir*, 16 février 1946, p. 8. Le texte est tiré de *Études*, vol. CCXLIV, février 1946, p. 232-249.

34. Raymond Las Vergnas, « Sartre et son horreur de la beauté », *Le Devoir*, 2 mars 1946, p. 8. Il s'agit du repiquage d'un texte d'abord publié dans *Les Nouvelles littéraires* du 3 janvier 1946.

35. Marc Aubry, « La querelle existentialiste », *Revue dominicaine*, février 1946, p. 109-112.

36. *Ibid.*, p. 112.

37. Jacques Mathieu, « Littérature dissolvante », *L'Action universitaire*, vol. XII, n° 7, mars 1946, p. 9-11.

38. *Ibid.*, p. 11.

serviteur. Tout ce monde-là jacassait à qui mieux mieux d'un auteur et d'une doctrine qu'il ne connaît pas... ni moi non plus!

Dire que M. Sartre est venu l'an dernier et que son passage a été inaperçu! La roue tourne et ses pointes ne sont pas toutes semblables... Du vent dans un ballon et le ballon s'élève dans les airs, mais s'il n'est pas soufflé³⁹...

Langevin ridiculise l'auteur de *Huis clos* et la portée métaphysique de la pièce en décrivant la genèse du texte. Sartre avait confié avoir écrit la pièce pour répondre à une demande d'une troupe d'amateurs, avoir restreint le décor à trois canapés pour des raisons de facilité de transport et le choix de comédiens à trois parce que trois comédiens de cette troupe voulaient toujours être en scène : «Voilà comment se font les chefs-d'œuvre. Et nous qui cherchions les causes de cette œuvre dans les hautes régions métaphysiques!» En outre, Sartre met en cause la compréhension qu'a le public de la doctrine existentialiste qui est, aux dires de Sartre, «une doctrine austère, réservée à des techniciens⁴⁰».

André Langevin récidive contre Sartre dans *Le Devoir* du 21 septembre 1946. Il juge acceptable la «prohibition» des romans de Sartre, qui sont «avilissants» pour la jeunesse. Il s'en prend ainsi aux lecteurs canadiens de Sartre :

Le lecteur canadien, trop heureux de pouvoir goûter à nouveau cette nourriture (nouveautés de France) trop longtemps restée rare que sont les œuvres de l'esprit français a tout accepté avec le même enthousiasme, avec la dévotion inconsciente du disciple qui lâche des «oh» d'admiration à chaque parole du maître [...]. L'expérience existentialiste, par exemple, a soulevé ici un immense intérêt. Je n'entends pas juger, j'en serais d'ailleurs bien incapable, l'œuvre philosophique de M. Sartre, mais l'on me permettra d'avouer que les romans de ce monsieur [sic] sont de pures goujateries qui dépassent, en cynisme mauvais et nauséabond, tout ce que le vieux Zola a fait de plus scandaleux et de plus crapuleux [...]. Je ne prise pas outre mesure la méthode prohibitive en matière d'art, mais ici je la préconise fortement parce que lorsque l'art s'avilit jusqu'au vice il faut lui donner un autre nom [...]. [J]e parle ici peu longuement des romans de M. Sartre parce que je sais pertinemment que les œuvres de ce faux bonhomme ont été répandues sur notre jeunesse sur une grande échelle⁴¹.

Dans *Notre temps*, Jean Ampleman écrit que «[t]out ce que nos salons mondains contiennent de belles dames et de beaux jeunes hommes est accouru au passage de cet écrivain, sujet de toutes les discussions présentes dans nos milieux dits intellectuels⁴²». Dans un article du *Quartier latin* intitulé «Sartre et les Mouches inutiles», Pierrette Cousineau raille la tenue vestimentaire du public féminin :

39. André Langevin, «M. Jean-Paul Sartre et l'existentialisme», *Le Devoir*, 11 mars 1946, p. 10.

40. *Ibid.*

41. André Langevin, «Un grand roman français», *Le Devoir*, 21 septembre 1946, p. 8.

42. Jean Ampleman, «Entrevues avec Sartre et Magali», *Notre temps*, 16 mars 1946, p. 5.

Bzz...Czz...Oiseau...Ch...Ch...Czz... Chapeau-oiseau. Rr...rr...plumes de paon sur le derrière dd...dd... du chapeau. Hommage de la femme montréalaise, au distingué Jean-Paul Sartre [...] Coiffé par cinq cents femmes de cinq cents chapeaux différents, Jean-Paul Sartre, l'illustre révolté, a paru découvert devant son auditoire habillé. Cinq cents femmes perchées sur leur culture et leurs talons ont pâli devant la nudité de l'orateur. Sartre le sans-chapeau⁴³.

L'ouverture critique

Aux critiques frontales s'opposent des appels à l'ouverture critique. Ici, les points de vue catholique et libéral convergent. Lucien Parizeau, Robert Charbonneau et Guy Sylvestre revendiquent le droit de connaître et de discuter. En outre, la vogue existentialiste est porteuse d'un message pour les chrétiens: elle est le «symptôme» d'une maladie de l'âme et appelle l'action intellectuelle des catholiques. La lecture, que nous qualifions de «symptomale», mène chez plusieurs à une entreprise de récupération.

Telle fut la stratégie des dominicains québécois qui ne condamnèrent pas la psychanalyse et l'existentialisme, mais travaillèrent à les récupérer par le biais d'une psychanalyse thomiste ou d'un existentialisme thomiste ou chrétien⁴⁴. La stratégie utilise la force antagoniste pour la détourner et renforcer sa propre position. Ainsi, le thomisme fournit à la pratique psychanalytique les fondations philosophiques qu'elle n'avait pas encore trouvées dans l'ontologie matérialiste de Freud. Sous l'habile direction du doyen Forest, le père Noël Mailloux fonde l'Institut de psychologie qui inclut dans son programme, dès l'année 1944-1945, un cours sur Freud. L'Institut accueille les professeurs suivants: André Lussier, Augustin Deslauriers, le D^r Miguel Prados, Théo Chantrier et le D^r Antonio Barbeau. Ce réseau donnera naissance à la Société canadienne de psychanalyse. Prétextant la popularité de l'existentialisme, Ceslas-Marie Forest demande à l'abbé Jean Millet de donner un cours sur Sartre durant l'année 1951-1952. Hubert Aquin et Michel Roy suivent ce cours. Déjà à la session d'hiver 1947, Jacques Lavigne enseigne Sartre dans le cadre d'un cours d'histoire de la philosophie à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal; il recommande aux étudiants la lecture de *La nausée*. Les dominicains français s'étaient engagés dès 1945 dans un dialogue avec l'existentialisme athée à l'occasion d'une discussion sur le péché, à laquelle participent Gabriel Marcel, Georges Bataille et Sartre. Trois dominicains français contribuent au numéro de la *Revue de philosophie* de l'année 1946, intitulé «L'existentialisme». Ainsi, les dominicains français fournissent un visa à leurs confrères québécois. Une attitude d'accueil critique avantage les dominicains dans les milieux intellectuels libéraux et auprès des jeunes.

43. Pierrette Cousineau, «Sartre et les Mouches inutiles», *Le Quartier latin*, 15 mars 1946, p. 3.

44. Voir Yvan Cloutier, «Les dominicains et l'import-export: psychanalyse et existentialisme au Québec», *Horizons philosophiques*, vol. II, n° 1, automne 1991, p. 91-105.

La Nouvelle Relève repique un texte de Daniel-Rops sur l'existentialisme, « Littérature d'un monde en perdition⁴⁵ ». Selon l'auteur, le succès de l'existentialisme a des causes plus substantielles que le snobisme, la publicité et le talent incontestable. Cette œuvre traduit bien une « civilisation désaccordée » qui s'interroge sur sa raison d'être lorsqu'elle a évacué Dieu⁴⁶. Suit une description de la spécificité de l'existentialisme, de ses antécédents historiques et de ses options divergentes que sont l'existentialisme chrétien et l'existentialisme athée. Ainsi, une apologétique de la récupération remplace l'arme de l'interdiction qui a souvent pour effet pervers d'accroître la demande pour ce que l'on voudrait bien interdire. En outre, il s'agit d'accompagner le lecteur et de le guider afin de provoquer le consentement.

Robert Charbonneau a adopté ce point de vue récupérateur dans « L'athéisme au théâtre », publié dans *La Nouvelle Relève* de février 1946⁴⁷ sous le pseudonyme F. R.⁴⁸. Pour l'auteur, qui avoue n'avoir pas suffisamment « approfondi cette philosophie [,] rien ne ressemble plus à l'œuvre d'un croyant de talent que l'œuvre de Jean-Paul Sartre intitulée *Huis clos* [, pièce qui,] n'en déplaît à son auteur, aurait pu être écrite par un catholique⁴⁹ »; c'est « que chaque spectateur de *Huis clos* rétablit Dieu en sa pensée, tout naturellement et sans détruire l'unité, la forme de la pièce, en ayant même l'impression de compléter l'auteur sur un point qu'il ignore⁵⁰ ». Ainsi, il ne s'agit plus de ne pas lire, mais de bien lire.

La conférence de Guy Sylvestre le 14 mars 1946 au Cercle universitaire sur l'existentialisme, le mouvement philosophique à la mode, constitue un coup majeur dans la querelle Sartre⁵¹, compte tenu de la légitimité de l'institution et du conférencier. Roger Duhamel avait demandé à Sylvestre de présenter cette conférence à laquelle assistent entre 30 et 40 personnes, parmi lesquelles les gens de *La Nouvelle Relève*⁵². Duhamel y présente Sylvestre comme directeur de *Gants du ciel*, signale sa récente nomination au poste de secrétaire de l'honorable Louis Saint-Laurent et

45. Daniel-Rops, « Littérature d'un monde en perdition », *La Nouvelle Relève*, vol. IV, n° 9, mars 1946, p. 751-761.

46. L'existentialisme athée illustre l'inéluctable dégradation de l'homme, lorsqu'il a trahi la partie éternelle de soi. [...] Misère de l'homme sans Dieu » (*Ibid.*, p. 761).

47. F. R., « L'athéisme au théâtre », *La Nouvelle Relève*, vol. IV, n° 8, février 1946, p. 729-731.

48. D'après Madeleine Ducrocq-Poirier, *Robert Charbonneau*, Montréal, Fides, 1972, p. 15.

49. F. R., *loc. cit.*, p. 730.

50. *Ibid.*, p. 731.

51. Un autre critique littéraire, Dostaler O'Leary, de *La Patrie*, contribue à informer le public sur l'œuvre de Sartre par une conférence le 12 mars 1946 au Club musical et littéraire de Montréal : « Les tendances actuelles de la littérature française ». Voir Dostaler O'Leary, *Les tendances actuelles de la littérature française, Huit Conférences. Saison artistique 1945-1946*, Montréal, Club musical et littéraire de Montréal, [s.d.], p. 97-120. O'Leary accorde beaucoup d'attention à la littérature clandestine et à la littérature engagée.

52. Entretien avec Guy Sylvestre réalisé par Yvan Cloutier, 9 décembre 1987.

rappelle que Sylvestre est un des critiques littéraires «les plus justement écoutés⁵³». Le texte de la conférence est distribué aux journalistes et Robert Charbonneau le publiera *in extenso* dans le numéro d'avril 1946 de *La Nouvelle Relève* sous le titre «Qu'est-ce que l'existentialisme⁵⁴?».

Selon Guy Sylvestre, le phénomène de mode philosophique sans précédent dans l'histoire de la pensée que représente l'existentialisme n'est pas dû au fait que Sartre aurait fourni une explication, un «évangile nouveau qui satisfasse le besoin de révolution spirituelle et de rénovation sociale⁵⁵». La philosophie de Sartre est trop profondément désespérante. La mode et le snobisme en sont l'explication, de sorte que les «raisons du succès de Sartre tiennent, à la vérité, beaucoup moins à son œuvre même qu'à un concours de circonstances para-philosophiques qui n'ont avec sa pensée que des liens extrinsèques⁵⁶». Sylvestre suggère les trois raisons suivantes : Sartre a rejoint un public virtuellement total par sa position d'intellectuel engagé dans la Résistance ; la popularité est plus facile pour les disciples à cause du capital symbolique déjà accumulé par le maître ; et les médias ont créé un vaste mouvement de curiosité, tant par l'action des «chroniqueurs en mal de copie⁵⁷» que par les caricaturistes qui ont contribué à magnifier ce qu'ils voulaient abattre.

Sylvestre définit l'existentialisme, présente la genèse de ce courant et en décrit les variantes chrétiennes et athées. Il termine par une évaluation des philosophies existentielles du point de vue de la critique thomiste : la grandeur de ces philosophies réside dans le dépassement de la réflexion vers la vie ainsi que dans la priorité accordée à la volonté et à l'amour sur la pensée. Cependant, cette pensée subjective, de par son ancrage dans l'affectivité, débouche sur le relativisme et sur un individualisme tragique. Sylvestre informe le public afin de le rendre critique. La promotion d'un catholicisme ouvert et critique va à l'encontre des interdits appuyés sur le jugement d'autorité et elle a pour effet de contrer toute censure qui interdirait la lecture et la discussion.

La circulation du discours sartrien présente un danger lorsque des individus ou des groupes appliquent au contexte québécois la conception du monde de Sartre. Julia Richer met les lecteurs en garde contre toute volonté d'appropriation du message. Elle consent à ce qu'un public averti s'informe sur Sartre, mais elle dénonce l'engouement colonial qui pourrait inciter des jeunes à faire sienne une vision du monde en contradiction

53. Selon le compte rendu de *La Presse*: [Anonyme], «Vogue du sartrisme. La mode et le snobisme en sont les raisons, selon M. Guy Sylvestre», *La Presse*, 15 mars 1946, p. 5.

54. Guy Sylvestre, «Qu'est-ce que l'existentialisme?», *La Nouvelle Relève*, vol. IV, n° 10, avril 1946, p. 891-902.

55. *Ibid.*, p. 893.

56. *Ibid.*

57. *Ibid.*, p. 894.

avec l'idéal de vie catholique⁵⁸. D'ailleurs, Sartre avait lui-même affirmé le caractère incompatible de sa philosophie par rapport au catholicisme, jugement repris dans le sous-titre du compte rendu de la conférence publié par *La Presse*⁵⁹.

Les comptes rendus de la conférence de *La Patrie* et de *La Presse* soulignent les implications politiques de l'existentialisme. Le premier insiste sur le rapport entre démocratie et existentialisme⁶⁰. Quant à Alfred Ayotte, il rapporte l'échange entre Sartre et un journaliste qui tentait de l'entraîner sur la question de l'autodétermination des Canadiens français en réponse à une question sur l'oppression des Noirs aux États-Unis : «Alors au Canada si un groupe "opprime" l'autre, il s'opprime lui-même, fait observer un journaliste. M. Sartre se contente de lever les épaules. Sa réponse pourrait blesser un fort élément de la population canadienne⁶¹». Quant à Baptiste Boulanger du *Quartier latin*, il déclare avoir «vécu deux heures au rythme du monde civilisé⁶²» et invite les Québécois à poser la question Sartre dans le contexte du Canada et non dans le contexte de la Résistance.

Le point de vue d'un Lucien Parizeau, dans sa conférence sur «L'engagement de l'écrivain⁶³» au Sénat de la jeunesse, reprend la réflexion en cours de Sartre sur une éthique de la liberté. Lancée d'abord dans la «présentation» du premier numéro des *Temps modernes*, la réflexion de Sartre sur l'exercice du métier d'écrivain aboutit à la publication de *Qu'est-ce que la littérature?* en 1948, qui reprend des textes publiés dans *Les Temps modernes* de février 1947 à juillet 1947. D'ailleurs, *La Revue populaire* de mars 1947 publie un avant-texte de *Qu'est-ce que la littérature?* intitulé «Prose et langage⁶⁴». La littérature appelle la reconnaissance réciproque

-
58. «Qu'un public averti, curieux de se renseigner sur un mouvement révolutionnaire, assiste à une telle conférence, nous ne trouvons rien à redire. Ce qui est moins admissible c'est que toute une jeunesse — et la proportion des jeunes dans l'auditoire dimanche était frappante — se passionne pour une littérature scatologique et pour une philosophie qui, si elle n'est pas réfutée, peut devenir, pour certaines âmes, mortellement dangereuse». Julia Richer, «Thé annuel de la Société d'Étude», *Notre temps*, 16 mars 1946, p. 5.
59. Alfred Ayotte, «Philosophie de M. Sartre. Il croit que l'existentialisme peut être chrétien, mais non catholique», *La Presse*, 11 mars 1946, p. 5 et 12.
60. [Anonyme], «Littérature et démocratie sont intimement liées», *La Patrie*, 11 mars 1946, p. 12. Ce texte est sans doute rédigé par Dostaler O'Leary, qui publie dans le même numéro un compte rendu de la conférence de presse de Sartre.
61. Alfred Ayotte, «Sartre à Montréal [...]», *La Presse*, 11 mars 1946, p. 5 et 12.
62. Jean-Baptiste Boulanger, «Après le thé», *Le Quartier latin*, 19 mars 1946, p. 3.
63. *La Canada* publie sous le titre «L'engagement de l'écrivain» le texte de la conférence dans ses éditions des 4, 6, 7 et 8 mars 1946.
64. «Article inédit de Jean-Paul Sartre - Prose et langage», *La Revue populaire*, mars 1947, p. 6, 78 et 79. Ce texte correspond aux pages 778-782 d'un article paru dans *Les Temps Modernes*, n° 17, février 1947, p. 769-805, et repris dans *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, 1964 [1948], coll. «Idées», p. 26-34.

des libertés dans l'écriture et dans la lecture. Il faut dès lors mettre en place les conditions nécessaires tant du côté de l'exercice du métier d'écrivain que du côté du lecteur. Une telle morale d'écrivain exclut tout ralliement à un parti politique et rejoint l'approche de la revue *Esprit*, qui a à Montréal ses admirateurs, entre autres les gens de *La Nouvelle Relève*.

Les enjeux de l'affaire Sartre

L'étude de la réception de Sartre atteste une lutte entre deux groupes qui mettent de l'avant des attitudes opposées face à Sartre : interdire/dénoncer ou comprendre/critiquer avec une possibilité de récupération. Les tenants des deux positions, à l'exception de Lucien Parizeau, se situent dans une perspective catholique. Dès lors, ce débat public entraîne une crise de la fonction censoriale qui doit composer avec une brèche dans la diffusion de l'information sur Sartre. Par contre, un équilibre se constitue autour de la distinction entre le point de vue de l'œuvre d'art et le point de vue de la morale, distinction partagée par les deux partis.

Les tenants de la liberté de l'écrivain et du lecteur, qu'ils soient libéraux ou catholiques, trouvent dans l'affaire Sartre une occasion pour améliorer leur position dans le champ intellectuel québécois. Déjà en 1942, *La Nouvelle Relève* avait contré l'arme de l'ignorance en publiant un texte sur Gide, ce qui lui avait valu des reproches de deux éminents religieux qui appelaient à l'ignorance des ennemis⁶⁵. Ancien journaliste à *La Patrie*, au *Canada* et à *L'Ordre*, Lucien Parizeau avait critiqué sévèrement le contrôle de l'enseignement par le clergé, et ses attaques contre le fascisme et Pétain étaient connues. Devenu éditeur en 1943, Parizeau bâtit en trois ans un catalogue de 43 titres, dont 14 sont des inédits d'auteurs français⁶⁶. Il publie Seghers, Loÿs Masson, Emmanuel et il devait éditer Vercors, Éluard et Sartre.

La censure est déjouée dans l'affaire Sartre, mais il n'en sera pas de même pour Camus, dont la conférence à Montréal, en mai 1946, est annulée suite à des menaces. Montréal avait, au mois de mars précédent, accueilli Vercors et Sartre, tous deux représentants du Comité national des écrivains à la Commission d'épuration de la librairie et de l'édition. Les textes ne nous permettent pas de conclure à une action concertée de la part de sympathisants pétainistes dans le cas Sartre, bien que les principaux tenants de l'ouverture aient été associés à la France libre. En effet, *La Nouvelle Relève* et les Éditions de L'Arbre⁶⁷ publient des auteurs des

65. Robert Charbonneau, « Note sur Gide », *La Nouvelle Relève*, n° 4, janvier 1942, p. 193.

66. Silvie Bernier, « Un résistant canadien : l'éditeur Lucien Parizeau », Jacques Michon (dir.), *Éditeurs transatlantiques : études sur les Éditions de L'Arbre, Lucien Parizeau, Fernand Pilon, Serge Brousseau, Mangin, B. D. Simpson, rassemblées par Jacques Michon*, Sherbrooke/Montréal, Les Éditions Ex Libris/Triptyque, 1991, p. [40]-79.

67. Jacques Michon, « Les Éditions de l'Arbre, 1941-1948 », *ibid.*, p. 13-41.

réseaux Maritain et Henri Laugier⁶⁸. En outre, Guy Sylvestre, qui entretient des rapports étroits avec Jacques et Raïssa Maritain, est alors secrétaire de Louis Saint-Laurent, nouveau ministre de la Justice à Ottawa, qui appuie le Général de Gaulle⁶⁹. Les journalistes du *Canada*, parmi lesquels Edmond Turcotte, Jean-Charles Harvey, René Garneau et Jean-Louis Gagnon, affichent leur sympathie pour de Gaulle⁷⁰. En plus, Garneau, Gagnon et Parizeau sont des amis. À ce réseau informel, il convient d'associer les dominicains de Montréal et d'Ottawa : ils partagent une même politique d'ouverture critique, comme en témoigne l'attitude de Ceslas-Marie Forest, directeur de la Société d'étude et de conférences, qui assiste à la conférence de Sartre.

L'étude de la réception de Sartre illustre les conditions pour que la censure puisse devenir opérante. Le fait d'interdire suppose une information préalable, un pouvoir direct sur les moyens de diffusion et une certaine unanimité chez les intellectuels qui influent sur l'opinion publique. À défaut de pouvoir interdire, il faut condamner de manière à dissuader le lecteur ou miner la crédibilité de Sartre et de son public. Enfin, l'arme de la récupération prend en compte des éléments du message pour les intégrer dans le cadre de l'orthodoxie. L'intérêt du cas Sartre est de nous offrir tout ce spectre des attitudes face à un message perçu comme inacceptable.

Le cas Sartre atteste aussi une plus grande autonomie de la société civile dans les années 1945 et 1946, autonomie favorisée par la circulation d'imprimés et d'écrivains français pendant la guerre ainsi que par une fracture à l'intérieur même du groupe catholique. L'intervention de l'Église officielle se fait discrète dans les mois de février et mars 1946. L'évêque renonce à annuler la conférence. Il faut rappeler ici que Sartre ne sera mis à l'*Index (opera omnia)* qu'en août 1948. En outre, les catholiques ne sont pas unanimes dans leur évaluation de l'existentialisme, qui a une version chrétienne avec Gabriel Marcel et Karl Jaspers.

Le Québec de la fin des années quarante et des années cinquante connaîtra un resserrement du contrôle de l'opinion publique et de la lecture, mais l'affaire Sartre aura été une brèche. Certains intellectuels ont fait l'expérience de leur pouvoir comme groupe ; par contre, les tenants de l'orthodoxie ont tiré certaines leçons de leur tentative avortée de censurer Sartre.

68. Henri Laugier dirige l'importante collection « France Forever ». Voir Jacques Michon, « Les Éditions de l'Arbre, 1941-1948 », *Éditeurs transatlantiques*, p. 18-24.

69. Voir Yves Lavertu, *L'affaire Bernonville. Le Québec face à Pétain et à la collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB éditeur, 1994, p. 51.

70. *Ibid.*